

Labels et Prix VILLE LUDIQUE ET SPORTIVE : L'édition 2014 est lancée

Organisés par la FIFAS et le Groupe MONITEUR, le label et les prix « Ville Ludique et Sportive » récompensent les collectivités territoriales qui mettent en œuvre une politique dynamique de développement des activités physiques et sportives.

Votre Commune bouge ? Faites-le savoir !

Le Label

Le Label Ville ludique & sportive est attribué pour 3 ans par une commission technique composée de professionnels, sur la base de trois critères principaux : l'existence d'une politique globale de développement des APS, sa traduction dans le domaine des infrastructures et de leurs liaisons, les actions d'incitation et de promotion menées auprès de la population.

Il récompense donc en toute transparence l'engagement de l'élu et le travail de l'équipe municipale en faveur de l'activité physique et sportive en accès libre.

Les Prix

Les prix récompensent tous des initiatives innovantes dans des domaines spécifiques. En 2014, les communes sont appelées à concourir pour les prix suivants :

- Prix de la **Ville Active de Demain** sponsorisé par la FIFAS
- Prix de la **Ville sportive & conviviale** sponsorisé par CORNILLEAU
- Prix **Ludique** sponsorisé par la section « Aménagements Ludique et sportifs » FIFAS
- Prix **Découverte Neige** sponsorisé par l'Association Nationale des Maires de Stations de Montagne et la section « sports de glisse » de la FIFAS
- Prix **CITYTRAIL** sponsorisé par SALOMON
- Prix **Ma Ville à Vélo** sponsorisé par GITANE
- Prix de l'**Environnement** sponsorisé par PLAYTOP
- Prix de la **Qualité** sponsorisé par QUALISPORT

Chaque prix bénéficiera d'une dotation et d'un événement de remise organisé par son sponsor.

En 2013, 39 communes, petites et grandes ont été labellisées « Ville Ludique et Sportive » et 6 ont obtenu un prix.

Rendez-vous sur le site <http://www.villeludique-et-sportive.fr/> pour toutes informations concernant les labels et les prix 2014 et le palmarès 2013.

Date limite de remise des dossiers : 12 septembre 2014 !